

Sud éducation 34

Solidaires

L'école n'est pas une entreprise ! L'éducation n'est pas une marchandise !

✉ 23, rue Lakanal 34090 Montpellier @ syndicat@sudeducation34.org ☎ 04 67 02 10 32

Montpellier, le 23 août 2019



DÈS LA RENTRÉE, MOBILISONS NOUS POUR GAGNER SUR NOS REVENDICATIONS !

L'année scolaire 2018-2019 s'est achevée sur une mobilisation d'une ampleur inédite dans l'éducation, autour de la grève des examens et de la rétention de notes. Elle a été le point d'orgue d'une mobilisation tout au long de l'année scolaire : contre la réforme du lycée professionnel en septembre, contre les réformes des lycées et Parcoursup en hiver, et bien sûr la mobilisation massive, en particulier dans le premier degré, contre la loi Blanquer au printemps.

Nous tenons à rappeler ici que le Ministre et le gouvernement sont les seuls responsables des conditions déplorables dans lesquelles s'est déroulé le baccalauréat 2019. La violence de leur politique sociale, la baisse des moyens dans l'éducation, les réformes délétères, la répression et le mépris n'ont laissé d'autres choix aux personnels de l'éducation que de résister par la grève à la destruction du service public d'éducation. La manière dont le ministère et la hiérarchie ont bidouillé les résultats du bac dans l'objectif de publier coûte que coûte les résultats est inacceptable. Le profond mépris du ministre pour le travail des personnels a été affiché au grand jour. Il est maintenant clair que le ministre et le gouvernement ne reculeront devant rien pour imposer leurs réformes de destruction du service public d'éducation.

Pour gagner sur nos principales revendications (Retrait du projet de Loi dit « école de la confiance » ; Retrait de la réforme du bac et du lycée ; Retrait de la réforme de la voie professionnelle ; Pour une augmentation générale des salaires...) **c'est un rapport de force massif entre les personnels et le ministère qu'il faut construire.** Ce rapport de force ne doit pas s'arrêter là : au-delà de l'école, de nouveaux mauvais coups vont pleuvoir, même si certains ont été retardés par l'ampleur du mouvement des gilets jaunes : réforme de la fonction publique, de l'assurance-chômage, et bien sûr des retraites.

SUD éducation 34 appelle donc l'ensemble des personnels à :

- se réunir dans des réunions d'information syndicale ou des assemblées générales dès la pré-reentrée le 30 août ;
- organiser et construire dès la rentrée la résistance collective de notre profession et construire le rapport de force avec le pouvoir ;

La fédération SUD éducation a déposé un préavis de grève qui couvre l'ensemble des personnels dès la rentrée.

Personnels du 1er degré : SUD éducation organisera des RIS à la rentrée. Vous pouvez également nous contacter si vous souhaitez l'organisation d'une réunion d'information syndicale sur votre circonscription.

Personnels du 2nd degré : vous pouvez déposer vous-même une Heure mensuelle d'information syndicale en utilisant ce modèle. Vous pouvez également solliciter le syndicat départemental qui peut déposer l'heure syndicale pour votre établissement.

N'hésitez pas à nous contacter pour solliciter de l'aide ou faire passer des informations : syndicat@sudeducation34.org